



APPEL À CANDIDATURE FINANCEMENT PROJET COLLECTIF

Contexte

Afin de compenser les impacts agricoles générés par le projet de mise à 2x3 voies de l'autoroute A4 sur le Contournement Nord-Est de Metz (CNEM) entre l'échangeur de la Croix de Hauconcourt A4/A31 et la bifurcation de Mey A4/A315, SANEF, maître d'ouvrage du projet, et les Organisations Professionnelles Agricoles départementales lancent un appel à candidature visant à financer des projets collectifs destinés à consolider et renforcer l'économie agricole locale.

Actions ou projets éligibles

Les actions ou projets éligibles doivent s'inscrire dans un périmètre proche du projet (Communautés de Communes Rives de Moselle et du Haut Chemin-Pays de Pange et Metz Métropole).

Le projet doit avoir un intérêt agricole et collectif et viser un des objectifs suivants :

- améliorer les structures des exploitations agricoles et les conditions d'exploitation des parcelles (réalisation de petits ouvrages d'art, réaménagement de chemin, échanges parcellaires, petits travaux divers, études de drainage, remise en culture de terrains en friche, ...)

- contribuer à la commercialisation ou à la transformation de produits fermiers ou locaux

- permettre la mise en commun de moyens de production agricoles.

Contenu et dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une présentation succincte du porteur de projet

- un descriptif précis du projet

- un plan de financement indiquant la part de subvention sollicitée au titre de la compensation agricole collective.

Le dossier de candidature doit être transmis au plus tard le 30 septembre prochain à l'adresse suivante : Chambre d'agriculture de la Moselle - Service Juridique Territoriales - 64 Avenue André Malraux - 57045 METZ CEDEX 01

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphane Hisiger au 06 07 10 77 67 ou stephane.hisiger@moselle.chambagri.fr.

BOURSE AUX FOURRAGES

La Chambre d'agriculture de la Moselle propose de mettre en relation les acheteurs et vendeurs de fourrages (foin, maïs ensilage, maïs épi, maïs grain humide...) ou de compléments alimentaires en Moselle (ou communes limitrophes).

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition un groupe achat/vente sur Facebook intitulé «Bourse aux fourrages de la Chambre d'agriculture de la Moselle»

<https://www.facebook.com/groups/1387065854782891/> sur lequel vous pouvez publier votre offre ou demande, sous réserve de créer un compte Facebook.

Pour vous aider dans votre démarche de bilan fourrager, vous pouvez appeler votre conseiller habituel ou le 03 87 66 12 46.

La Chambre d'agriculture de la Moselle n'ayant qu'un rôle de mise en relation entre les vendeurs et les acheteurs potentiels, elle n'a pas la qualité de partie aux contrats de vente qui seront conclus entre ces derniers, et décline en conséquence toute responsabilité à l'égard des conséquences dommageables pouvant résulter de l'inexécution par l'une ou l'autre des cocontractants de ses obligations contractuelles.



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

à Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h15 à 17h et le vendredi : de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur Rdv

Morhange, 2 rue du Pratel - Bureaux au 3^e étage - Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebouilly, 33 rue du Général De Gaulle - Tél. 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

Comité de rédaction du 30/08/19 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente, D. Stragier, Directeur ; C. Zanetti, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, I. Robillard, A. Touchot.

Agriculture de Conservation des sols : Laurent Vaucher a franchi le cap !

Le 17 septembre prochain, Laurent Vaucher accueillera sur son exploitation une journée «Innov'action», organisée par la Chambre d'agriculture, qui sera consacrée à l'Agriculture de Conservation des Sols. Agriculteur céréalière à Fresnes-en-Saulnois, il s'est lancé dans ce système de culture il y a deux ans et nous fait partager ses motivations tout en livrant sa première analyse après deux campagnes.

Chambre d'agriculture 57 : Pourquoi vous avez opté pour l'Agriculture de Conservation des Sols ?

- **Laurent Vaucher** : «Ma réflexion a commencé en 2013 et a duré plusieurs années. Il s'agissait de trouver une solution aux problèmes qui se présentaient sur mon exploitation céréalière : une érosion des sols dans les parcelles en côte, une perte de fertilité due au travail mécanique profond, la remontée des cailloux. Cette prise de conscience a été renforcée par deux années de mauvais résultats en céréales (2014 et 2016). Cela ne pouvait plus durer ; je n'avais aucune marge de manœuvre. En raison de charges de structures élevées, j'ai dû patienter jusqu'en 2018 pour pouvoir financer le passage en ACS qui s'est concrétisé par l'achat d'un semoir adapté au semis direct».

- **C. A. 57** : Quel bilan après deux campagnes dans ce système de culture ?

- **L. V.** : «Beaucoup plus de satisfactions que de difficultés. Je redécouvre mon métier sous une vision différente. Préservation de l'humidité du sol, meilleures levées qu'auparavant, moindre pression d'adventices due à l'effet paillage des sols et à l'allongement des rotations, ainsi qu'une meilleure fertilité naturelle des sols vont engendrer à termes de grosses économies



Laurent Vaucher.

d'intrants, en plus de celles réalisées par la baisse de consommation de GNR. Tout cela sans baisser le potentiel de rendement. L'objectif est même de déflaquer les rendements qui stagnaient depuis dix ans malgré tous les intrants que je mettais sur les cultures. Mon objectif est simple : produire plus, produire mieux, avec moins d'intrants et moins de carburant».

- **C. A. 57** : Quels conseils donneriez-vous à ceux qui veulent se lancer en ACS ?

- **L. V.** : «Il faut commencer par suivre des formations pour ne pas se lancer sans maîtriser des connaissances de base de l'ACS. Passez en SDSC uniquement sur sols sains : décompacter préalablement avec un ameublisseur de type «dents Michel» pour apporter une fissuration suffisante au démarrage dans ce système et drainer si nécessaire. Opter plutôt pour la fer-

tilisation sur le rang au semis pour booster le démarrage (surtout au printemps) et réduire les quantités apportées. Privilégier les semences fermières, les mélanges variétaux, plantes compagnes qui apportent de nombreux avantages.

Dernier conseil, ne vous lancez pas seul. Des techniciens et des agriculteurs qui sont familiarisés depuis plus de quinze ans à cette nouvelle façon de cultiver peuvent vous conseiller et échanger avec vous. On apprend beaucoup en partageant des informations, en discutant de nos échecs... et de nos réussites».

Propos recueillis par Denis GIESSINGER - Conseiller en agronomie à la Chambre d'agriculture de la Moselle

Innov'action sur l'Agriculture de Conservation

Mardi 17 septembre à Fresnes en Saulnois

Au programme : conférence (Antonio Pereira), démo de semoirs Sd par les concessionnaires et agriculteurs du secteur, essais couverts végétaux, colzas associés, stand avec présentations techniques et échanges avec les conseillers en agronomie de la CA 57.

Chronique ovine

Gagner 2,3 € par agneau en achetant un bon bélier

La moitié des gènes des agneaux est transmise par les béliers. Le choix d'un bélier a ainsi plus de conséquences dans un élevage que celui d'une femelle.

En effet, son potentiel génétique sera transmis à de nombreux descendants sachant qu'un mâle reproducteur produit de 200 à 500 agneaux sur sa carrière selon le niveau de prolificité et le système d'élevage. Le gain apporté par un bélier qualifié est évalué à 2,3 € par agneau, achat du bélier déduit.

Acheter des béliers issus d'élevages en sélection est essentiel pour améliorer la qualité du troupeau. Ils apportent des garanties génétiques. Les béliers qualifiés sont issus du schéma de sélection de la race et validés par l'organisme de sélection. N'hésitez pas à demander leur Certificat d'Origine et de Qualification lors du choix.

viduel ou de centres d'élevage, il est recommandé de maintenir un niveau d'alimentation de l'ordre d'1 kg d'aliment par jour pendant un mois, qu'ils soient à l'herbe ou en bergerie. L'apport de concentré peut ensuite passer à 700 g d'aliment par jour jusqu'à l'âge d'un an. Les béliers sont ensuite mélangés au lot de béliers ou éventuellement mis en lutte avec des béliers adultes mais sur un cycle seulement (17 à 20 jours). D'une façon générale, plus les modalités d'alimentation du vendeur sont proches de celles de l'acheteur, meilleure sera l'adaptation du bélier.

La phase d'adaptation est cruciale

La conduite des béliers au cours des semaines qui suivent leur arrivée sur l'exploitation conditionne leur future carrière. Il est indispensable de les laisser à part pendant plusieurs mois (ce qui nécessite d'en acheter au moins deux). D'une part pour le respect d'une quarantaine ; d'autre part, parce qu'une transition alimentaire est obligatoire. Si les béliers sont issus de stations de contrôle indi-

Christelle Vaillant, Conseillère ovine CA 57 et Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIRPO

Acheter mon bélier à la 56^e foire de reproducteurs ovins de Bellac - Tech'ovin, le Rdv incontournable

La foire aux reproducteurs aura lieu le jeudi 5 septembre à Bellac (87), en même temps que le salon Tech'Ovin qui fêtera ses 20 ans cette année (4 et 5 septembre). Vous pourrez y découvrir de nombreux distributeurs de matériel, 60 mini-conférences, des ventes de chien de troupeau et de nombreuses animations.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Votre contact : Christelle Vaillant
Tél. 03 87 66 12 46 ou 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr